

Avez-vous un médecin traitant ?

ECORES s'adresse aux usagers sans médecin traitant ou ne l'ayant pas vu depuis plus d'un an



ECORES
Équipe de coordination
et de réseau somatique



Votre médecin traitant est celui qui :

Vous soigne régulièrement

Coordonne votre parcours de soins

Met en place une prévention personnalisée

Répond aux urgences

Connaît et gère votre dossier médical

Donne des conseils

Assure votre suivi médical

Quel est l'objectif ?

Vous accompagner vers un médecin traitant de proximité

Où et comment se déroule le programme ?

Un binôme de professionnels du CESAME (médecin généraliste et infirmier) vous accueillera dans votre CMP

Trois consultations vous seront proposées afin d'établir un bilan de votre santé et vous aider à rencontrer un médecin traitant

Comment contacter ECORES ?

Vous pouvez faire la demande auprès de votre équipe soignante